



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

Article L. 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an Deux Mille dix-sept, le trente mai à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Pascal DOLL, Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

PRÉSENTS :

Pascal DOLL, Maire.

Claude FERNANDEZ-VELIZ, Nektar BALIAN, Jean SARBACH, Marie-Louise MONIER, Joël DELCAMBRE, Isabelle GOURDON, Mathieu DOMAN, Adjointes au Maire.

Michel AUMAS, Claudine OCCHIPINTI, Annick CALVEZ, Romuald SERVA, Annie COHADIER, Saïd TOUFIQ, Anita SINAN-MENEDJIAN, Philippe BÉZARD, Sophie LEBON, Bruno VALENTE, Alain DURAND, Marie-Anne HATTAB, Tony FIDAN, Frédérique PAVIE, Jérôme BERTIN, Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse HERBERT, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Jean-Claude TATTU a donné pouvoir à Jean SARBACH
Yveline MASSON a donné pouvoir à Isabelle GOURDON
Marc MAZOUZ a donné pouvoir à Claude FERNANDEZ-VELIZ
Christophe ALTOUNIAN a donné pouvoir à Michel AUMAS
Marie-Christine EVEN a donné pouvoir à Joël DELCAMBRE
Patricia DELATTRE a donné pouvoir à Pascal DOLL
Sylvain LASSONDE a donné pouvoir à Nouredine MAATOUG

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Romuald SERVA

DATE DE CONVOCATION : 23 juin 2017

DATE D'AFFICHAGE : 23 juin 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33
PRÉSENTS : 26
PROCURATION : 7
VOTANTS : 33

1. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Après demande de Monsieur le Maire à l'ensemble des conseillers municipaux l'accord de procéder à un vote à main levée. À l'unanimité la liste des suppléants présentée a été votée :

- Daniel FERON
- Alice RUSDIKIAN
- Berj BERBERIAN
- Andrée PRESTAUX
- Jean-Claude BERGERON
- Yvonne PARTAUX
- Christine SCHNEBERGER
- Claude RAYER
- Stéphane CORREAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Arnouville, le 5 juillet 2017

ACCORD POUR DIFFUSION

Pascal DOLL
Maire



Compte-Rendu affiché le 6 juillet